

père Taché, qui connaît le pays, les missions, les langues, qui est fort et robuste. L'évêque doit être sujet anglais et même canadien d'après l'esprit du pays que je connais mieux que personne, après trente-deux ans d'habitation. Je le propose à Monseigneur l'Archevêque, de Québec et à ses suffragants. J'en fais aussi la demande à Monseigneur l'évêque de Marseille, comme à son supérieur général que votre Grandeur connaît bien. Mgr Guigues pourra aussi se mêler efficacement de cette promotion, que je désire être faite promptement. Le clergé, étant tout oblat, il convient que l'évêque le soit aussi; sans cela il pourra avoir des déboires dans un immense diocèse qui n'a point de sujets et qui n'en formera pas pendant de nombreuses années. J'avais l'intention de faire nommer M. Laffèche, qui aurait pris le père Taché pour coadjuteur. Dieu n'approuve pas ce plan. Il faut en venir un peu plus tôt à réaliser une pensée que j'ai depuis longtemps, que ce diocèse doit avoir un évêque oblat.

Nomination de Mgr Taché comme coadjuteur de Mgr Provencher, vraiment providentielle

Dans sa lettre à Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, 20 novembre 1852, Monseigneur Provencher écrit les lignes suivantes qui nous font toucher du doigt combien réelle et consolante est cette vérité de notre foi, à savoir qu'il y a une divine Providence qui veille sur les destinées de l'humanité : "Qui donc a écrit à l'évêque de Marseille que le territoire de la Baie d'Hudson n'était pas, je ne dirai pas capable, mais sans doute digne d'occuper ses sujets? Il m'a écrit qu'il était décidé à les rappeler tous. Il apprit que Mgr Taché était préconisé; il me dit que je lui avais joué un tour, en ne le prévenant pas à temps. Mais je crois que c'est Dieu qui lui en a joué un plus beau, en le mettant dans la nécessité de ne pas abandonner un de ses enfants. Que serait devenu le pays avec tous ces sauvages abandonnés tout-à-coup? Ces missions n'auraient jamais repris. La perspective avait apparemment effrayé, car personne n'avait mis la main à la charrue avant M. Laffèche et le Rév. Père Taché qui ont ouvert les missions du Nord. Elles sont à la vérité pénibles, mais Dieu a permis et semble bénir ce grand projet, sans doute il a des vues de salut sur quelques-uns des sauvages de ces contrées glacées. Il manque peut-être quelques pierres à son édifice. Qui osera lui dire : ne les prenez pas là. Pendant que nous étions tranquilles ici, on méditait au loin notre destruction. Je n'en reviens pas. J'espère que cette pensée sinistre ne reviendra pas."

Le Supérieur Général des Oblats ne donna pas suite à son projet. Les Oblats sont restés dans cet immense territoire, qu'était alors le diocèse de Mgr Provencher, pour la plus grande gloire de la Sainte Eglise.

* * *

Dans sa lettre du 6 juillet 1852 à Monseigneur I. Bourget, évêque de Montréal, Monseigneur Provencher émet le désir de se procurer les services des Clercs Paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur. Il écrit